

COMMUNIQUE DE PRESSE

ONE TECH HOLDING

Siège Social: Immeuble les arcades « Tour A », Cité El Khalij Rue du lac Lochness Les Berges du Lac 1053 Tunis

Non Renouvellement du Contrat de Liquidité «ONE TECH HOLDING »

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions One Tech Holding et l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 09 Mai 2014 et qu'il ne sera pas renouvelé.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société One Tech Holding entré en vigueur le 09 Mai 2013, était composé de 1 266 949 actions et de 16 470 352 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 09 Mai 2014, ce contrat est composé de 1 266 949 actions et de 16 470 352 dinars de liquidité.

La société ONE TECH HOLDING informe également le public qu'elle mettra en œuvre après l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2014, pour une durée de 3 ans, un programme de rachat de ses propres actions en vue de réguler et de réduire la fluctuation de leurs cours, et ce conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*